



HAL
open science

L'insolente conversion d'Henri de Candale (10 janvier 1616)

Véronique Dorbe-Larcade

► **To cite this version:**

Véronique Dorbe-Larcade. L'insolente conversion d'Henri de Candale (10 janvier 1616). 2002. hal-04789986

HAL Id: hal-04789986

<https://hal.science/hal-04789986v1>

Preprint submitted on 19 Nov 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'insolente conversion d'Henri de Candale (10 janvier 1616)

(Tables rondes du Groupe de Recherche « Hérésies » sous la direction de Cl. Denjean, Université Toulouse II – Le Mirail, 2002)

Imprimé à Nîmes chez Jean Vaguenar, le libelle intitulé « *Declaration et confession de foy faicte par Mgr de Candale dans le Synode des Eglises Reformees des Cevennes et Gevauldan...* » fut assez largement diffusé, apparemment, au tout début 1616¹.

Un arrêt du Parlement de Toulouse du 4 février 1616 interdit la circulation de ce texte et ordonna sa destruction solennelle devant la cathédrale Saint Etienne². Indiscutablement la conversion de Candale était un scandale ; mais sa gravité tenait-elle au fait lui-même ou à la publicité qui lui était donnée ?

En tout état de cause, les mobiles de cette conversion, sinon sa sincérité, apparurent douteux d'emblée. De par les termes mêmes de sa confession de foi, Candale se défendait d'avoir agi poussé par des considérations autres que strictement spirituelles : « ... *ce n'ont point esté des mouvemens de la chair et du sang, des considérations mondaines qui nous ont porté a ceste action : mais les seuls sentimens de la conscience qui nous ont pressé à la confession de cette vérité...* »³.

Henri de Foix-Candale (1591-1639) était le fils aîné de Jean-Louis Nogaret de la Valette, premier duc d'Epéron (1554-1642). Dans l'immédiat, selon toute apparence, il nuisait gravement à son père en embrassant le calvinisme. Ce que rapporte l'*Histoire de la Vie du duc d'Espéron* de Guillaume Girard révèle la malignité du coup. Dans ces pages, l'acte demeure strictement innommable. Le fidèle secrétaire-biographe du vieux duc recourt à des périphrases et à des allusions voilées : jamais il n'est fait explicitement mention de conversion et encore moins de la religion réformée. Quant à la réaction même d'Epéron, Girard la décrit, quoique différée, comme violemment et spectaculairement somatique : elle présente, en effet, toutes les caractéristiques de la catalepsie. Dès lors, pour combattre cet extraordinaire malaise, seul convient, c'est logique, une thérapeutique de choc... le verre d'eau, remède déjà éprouvé et souverain aux pires maux de santé d'Epéron⁴. De tels propos prêtent à l'ironie, ou à une certaine suspicion, du moins. Par contre, il est sûr que la conduite de Candale a sérieusement sapé la position politique de son père.

Depuis le règne de paix d'Henri IV, Epéron adhérait au le parti dévot⁵. Son hostilité à l'encontre des huguenots était tenue, du moins, pour acquise alors que la proclamation de la régence de Marie de Médicis en le replaçant au premier plan lui rendait l'influence dont il jouissait à la fin des années 1580. Ainsi, début juin 1610, on le disait prêt à user de son influence pour restreindre l'application de l'Edit de Nantes : certains des plus avisés

¹ BNF, N.A.F, 7796 et B.M Mériadeck Bordeaux, D.32 180/32, in-12, 7 p.

² A.D Haute-Garonne, Arrêts du Parlement, B 349, f°44.

³ B.M Mériadeck Bordeaux, D.32 180/32, p.6

⁴ Girard (Guillaume), *La Vie du duc d'Espéron*, Amsterdam, Janssons Van Waesberge, t.III, p.12-13.

⁵ Bassompierre, *Mémoires*, t.I, p.202.

dans le parti protestant, Sully et Bouillon en l'occurrence, l'affirmaient⁶. Certes, de façon évidente à partir de 1612, l'autorité grandissante de Concini lui fit ombrage. Cependant à l'approche de l'automne 1615, se présentait la chance de renverser cette tendance : la conclusion des mariages espagnols, spectaculaire rupture avec la politique henricienne. Epernon passait pour l'artisan et le promoteur de cette alliance⁷. Il fut chargé de l'escorte du cortège royal qui se mit en route vers Bordeaux, le 17 septembre : ce qui pouvait constituer une preuve manifeste de son crédit à la cour et même de son importance au sommet de l'Etat.

Il ne s'agissait pas d'une simple mission protocolaire. Le jeune souverain et son entourage couraient en ce voyage un péril bien réel. La mort du Béarnais et les changements d'orientation gouvernementaux avaient encouragé la sédition des communautés protestantes du sud-ouest du royaume ; d'autant plus dangereusement que l'agitation des princes était à l'ordre du jour. Ces factieux ne faisaient pas cause commune, mais on pouvait craindre que ce ne soit le cas sous peu. Après Poitiers en particulier des embûches étaient à redouter. Les passages de la Dordogne n'étaient pas sûrs à Castillon, Saint-Foy et Bergerac. Tenus par les Réformés, ils échappaient entièrement au contrôle royal. Dans ces conditions, garantir la sûreté de l'étape d'Angoulême s'imposait. Or ce fut en ce lieu et à ce moment que la défection de Candale intervint. Le discrédit d'Epernon devint bientôt patent, sans qu'il soit à même de rétablir, de nouveau, sa situation.

En effet, Epernon tenait à ce moment de sa longue carrière, la charge de gouverneur de Limousin et surtout d'Angoumois-Aunis-Saintonge qui le mettait à portée de La Rochelle et de ses parages. Or, début septembre 1616, sous le prétexte de l'installation par « *ceux de La Rochelle* » d'une garnison au château de Rochefort, il créa une situation de tension, véritable *casus belli* en occupant militairement Surgères et Tonnay-Charente. Mais la guerre de Saintonge qu'Epernon souhaitait pourtant vivement n'eût pas lieu : il lui manqua l'appui décisif du pouvoir royal⁸. Il y a tout lieu de croire que la conversion de Candale, son fils aîné, contribua de façon non négligeable à l'empêcher. Elle mettait gravement en cause, en effet, la constance et la puissance du zèle pro-catholique du vieux duc mais aussi sa capacité à gouverner sa maison et les siens.

Pour le camp protestant, cependant, le bénéfice de la conversion de Candale fut mitigé pour le moins. En fait ce ne fut pas la première mais plutôt la seconde étape du ralliement de ce personnage en vue ; et ce changement de camp se solda, pour commencer, par l'insuccès et la défaite.

A Poitiers, Epernon avait envoyé en avant son fils pour s'assurer de la citadelle et de la ville d'Angoulême. Une mission de routine a priori puisque la place était de longue date acquise au duc qui en était gouverneur. Mais,

⁶ *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, éd. A. Desjardins, t.V (1589-1610), 1872, p.628 et p.633.

⁷ Estrées (Maréchal d'), *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, 2^e série, VI, 1837, p.385.

⁸ En fait, depuis la mi-avril 1616, au moins, les mouvements des régiments menés par Epernon entretenaient le trouble dans la région. Leur avance en direction de La Rochelle, au mépris de la trêve, au moment des pourparlers de la Paix de Loudun, ne facilita guère les négociations : voir Lettre de Bertrand de Vignolles à M. de Pontchartrain (4 mars 1616) dans *Lettres inédites de B. de Vignolles*, Niort, 1893, p.5-8. Le duc tenait cette conduite belliqueuse depuis plusieurs années. A la date de 1612, Sir Thomas Edmonds pouvait écrire de la cour de France au comte de Salisbury « ...c'est lui [Epernon] qui est avant tout autre le plus formidable ennemi de ceux de la Religion... » (Public Records Office, 3 P., 78/59, f°87). BNF, 8°Lb36.888 : *Declaration de Mgr le duc d'Espéron... touchant les raisons qui l'ont esmeu a prendre les armes pour faire reconnoistre l'authorité du roy en son gouvernement de Xaintonge et Aulnix*, 1616 - BNF, NAF, 7796, f°281 : Lettre de M. Mangot à M. de Béthune, ambassadeur à Turin (27 déc. 1616).

arrivé sur les lieux et alors qu'il était chargé de prendre possession de la citadelle d'Angoulême au nom de son père, Candale déclara vouloir s'en rendre maître contre lui, en son propre nom et au profit des rebelles huguenots. Il se heurta à une fin de non recevoir et fut contraint de prendre la fuite. L'armée royale entra, dès lors, sans encombre à Angoulême, le 1er octobre. La forfaiture de Candale devint alors de notoriété publique. Epernon continua d'escorter la cour jusqu'aux limites de son gouvernement; mais il ne poursuivit pas davantage le voyage, il avait perdu la face⁹. Le vieux duc tomba réellement malade alors au point que le bruit de sa mort circula. A La Rochelle, à cette nouvelle, on alluma des feux de joie¹⁰. En réalité, la situation du côté huguenot incitait plutôt au pessimisme. L'assemblée de Grenoble (transférée à Nîmes) finit par décider effectivement la guerre ouverte, mais l'unanimité ne régnait pas dans ce parti. Henri, duc de Rohan (1579-1638) l'illustrait. Il se montra, pour le moins réticent à se mettre en campagne. Quand il passa à l'action les moyens certes lui firent défaut, mais la détermination aussi. Alors il agit apparemment de sa propre initiative. Il s'éloigna en effet d'un objectif prioritaire majeur : les parages de Bordeaux où séjournait la cour¹¹. A l'inverse, il remonta le cours de la Garonne et alla mener en Astarac au sud d'Auch, la « guerre de Mirande », série de coups de main qui restèrent infructueux, en raison d'une forte résistance locale¹².

Or, fugitif depuis son échec à Angoulême, Candale avait fini par installer sa résidence au château de Castelnau-Barbarens, au cœur des terres qu'il tenait de sa mère, en Astarac précisément. Tout semble indiquer que l'expédition de Rohan visait, en grande partie, à rejoindre le réprouvé. Les piètres résultats qu'elle amena poussèrent, en tout cas, ce dernier à se replier sur Montauban. Candale, de son côté, n'était sans doute plus dorénavant aussi en sécurité à Castelnau-Barbarens que naguère. Aussi alors que l'année 1615 touchait à sa fin, il gagna Nîmes où se trouvaient les meneurs du parti protestant, quoique hésitants et divisés encore. Châtillon rassemblait autour de lui les modérés et voulait mettre un terme à l'insurrection. Contre lui, Candale soutint le parti de la guerre et du rapprochement avec les Princes : « *il travailla si dextrement et heureusement* » lit-on dans les *Mémoires* de Rohan « *que malgré la croyance de Châtillon...il renversa tout son crédit, [et] se fit reconnoître général des Cévennes* »¹³. Alors seulement, aux premiers jours de 1616, Candale abjura solennellement le catholicisme. Le 10 janvier 1616 exactement, un dimanche, après la prédication, il fut publiquement reçu au sein de l'Eglise réformée, à Alès où il s'était établi. Loin de resserrer la cohésion du parti protestant, Candale fut, au contraire, un nouveau fauteur de discorde.

En oeuvrant pour le rapprochement avec le parti de Condé, Candale rendit plus dangereux « *ceux de la R.P.R.* ». Ainsi purent-ils négocier avec le roi, à de bonnes conditions, la paix de Loudun (3 mai 1616). Mais Rohan, il faut le remarquer, ne coordonna jamais le mouvement de ses troupes avec celles de Condé. Dès lors, il entrava irrémédiablement les opérations et il fut d'ailleurs écarté des pourparlers du traité¹⁴. Converti, Candale devenait potentiellement un nouveau meneur dans le camp protestant. Or les dissensions comme les rivalités personnelles y étaient vives. Celles-ci apparurent clairement quelques mois après Loudun, en octobre 1616 à l'occasion du coup de force d'Epernon à Rochefort. Au conseil de ville de La Rochelle qui l'avait sollicité, Rohan déclara ne pouvoir ni ne vouloir apporter son appui militaire et il incita les Rochellais à s'en remettre à la médiation de la

⁹ Fontenay-Mareuil, *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, 2^e série, V, 1837, p. 98.

¹⁰ *Mercur françois*, IV, p.278.

¹¹ Rohan, *Mémoires*, éd. Michaud et Poujoulat, 1837, p.506.

¹² Adam (Antoine), *Théophile de Viau et la libre-pensée française en 1620*, Slatkine reprints, 1965, p.66-67.

¹³ Rohan, *op.cit.*, p.507.

¹⁴ Deyon (Solange et Pierre), *Henri de Rohan, huguenot de plume et d'épée 1579-1638*, Perrin, 2000, p.58.

cour. A l'inverse, La Trémouille et de la princesse de Condé étaient décidés, quant à eux, à une riposte armée de grande ampleur. En empêchant la formation d'une assemblée générale protestante, Rohan contra définitivement ce projet. Le désaccord fut marqué publiquement. Lorsque Rohan entra à La Rochelle, le duc de la Trémouille n'alla au-devant de lui que «*par courtoisie*»¹⁵. A l'évidence, en refusant l'engagement, Rohan cherchait autant à prévenir un désastre probable qu'à éviter la gênante concurrence d'un sérieux rival comme La Trémouille. Mais en quoi les relations de Rohan avec Candale et la conduite de ce dernier déterminèrent-elles son attitude à l'égard de Condé et d'Épernon ? Il semble plus difficile de l'établir.

La conversion de Candale n'a pas convaincu. Il n'est qu'à rappeler que même l'imprimé de sa « *Confession de foi* » l'insinue. Une source plus diserte reprend et illustre fort probablement des rumeurs qui ont couru d'emblée sur l'événement. Il s'agit de l'une des *Historiettes* de Gédéon Tallemant des Réaux (1619-1692). Elle discrédite le passage à la foi protestante du fils d'Épernon en lui déniait tout caractère subversif pour ne dénoncer que sa dimension licencieuse et essentiellement privée. Candale n'aurait agi que sous l'emprise de la passion pour complaire à sa maîtresse, Marguerite de Béthune (v. 1595-1660), la propre épouse du duc de Rohan¹⁶. Tallemant est protestant et originaire de La Rochelle où son père avait été élu maire en 1615. Sur le sujet, on peut lui accorder certaines connaissances, sinon une parfaite objectivité. Sans doute faut-il rappeler que Tallemant ne commença la rédaction de son oeuvre que bien après les faits: en 1657 seulement et elle ne fut pas imprimée avant 1834¹⁷. A ce qu'allèguent les *Historiettes*, il convient à coup sûr d'opposer un témoignage strictement contemporain, lui, et dénué des préoccupations littéraires et éditoriales de Tallemant des Réaux : celui des diaires protestants. Pour autant que l'on puisse en juger, leurs auteurs paraissent, quant à eux, prendre au sérieux l'abjuration du fils d'Épernon¹⁸. Ce point de vue est-il largement partagé ? On peut en douter. En effet, pèse sur la crédibilité de la conversion de Candale l'exemple des errements de conduite des siens, en matière religieuse tout particulièrement.

Ainsi, le 23 novembre 1618, Épernon estima nécessaire d'écrire de sa main au Père Claude de Saint Bernard de la congrégation des Feuillants, une longue lettre qu'il qualifia lui-même de « *Protestation de foy* »¹⁹. Il entendait montrer que sa fidélité au catholicisme ne s'était jamais démentie au cours de sa déjà longue carrière. Il est vrai qu'il entretenait avec les Réformés et le parti protestant de curieuses et persistantes relations. Épernon avait fait ses premières armes contre les huguenots dans sa Gascogne natale durant les guerres de religion. Devenu l'« *archi-mignon* » d'Henri III, il fut la cible privilégiée des libelles ligueurs lors de la crise de 1588 : on lui reprochait politiquement, d'être « *navarriste* » ; et religieusement, même l'orthodoxie de ses ancêtres était mise en doute. Un de ces textes soutenait qu'Épernon descendait d'un cathare livré aux flammes du bûcher²⁰. Or le Gascon contribua effectivement à rapprocher le Béarnais du dernier des Valois et de la couronne de France, mais il le fit, comme d'autres, sans cesser de s'affirmer catholique. Il quitta, d'ailleurs, le camp d'Henri IV, début août

¹⁵ *Diaire de Jean Merlin*, éd. Charles Dangibeaud, dans *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t.V, p.287-88.

¹⁶ Tallemant des Réaux (Gédéon), *Historiettes*, éd. Antoine Adam, La Pléiade, Gallimard, t.1, p.622-23

¹⁷ *ibid.* p. VII, p.XV-XVI.

¹⁸ *Diaire de Joseph Guillaudeau, sr de Beaupréau (1584-1643)*, dans *Archives historiques de la Saintonge et de l'Aunis*, t.38, 1908, p.118.

¹⁹ BNF, Mss Clairambault, n°375, f° 86 r°. Épernon détaille, à l'appui du récit des péripéties de sa carrière, comment il a « *espandu* [son sang] *et hasardé* [sa] *vie mille fois pour la defence de la religion catholique apostolique et romaine* », depuis le siège de la Rochelle de 1573 jusqu'à la guerre que « *Ceux de La Rochelle me contraignirent de leur fere en l'année six cens seize* ».

²⁰ BNF, Lb34 442, p.33.

1589, aux lendemains de l'assassinat de son prédécesseur, et ne se rallia qu'au bout de huit années de dissidence²¹.

A une autre échelle, la famille cultivait, de toute évidence, l'esclandre comme une manière de tradition. Le plus fameux fut le soufflet asséné à l'archevêque de Bordeaux, par le vieux duc d'Epéron, le 10 novembre 1633, devant la cathédrale Saint-André²². Auparavant, avait eu lieu la conversion au calvinisme de Françoise de Candale, tante d'Henri, le 12 décembre 1611. Créant un précédent, elle donnait un certain caractère atavique à la « *Déclaration et confession de foi* » du 10 janvier 1616. En tout état de cause, les conversions successives de la tante et du neveu paraissent intervenir à contre-courant. L'heure était, en effet, à l'élan entraînant de la Réforme catholique et la tendance dominante consistait à abjurer la foi de Calvin pour adhérer au papisme plutôt que l'inverse. En 1622, la conversion du duc de Lesdiguières (1543-1626) en donna une illustration, certes postérieure, mais bien spectaculaire, en tout cas²³.

Pour mieux éclairer l'affaire, il importe de souligner vigoureusement le caractère très partiel et partial de la documentation disponible. Candale est véritablement écrasé par la personnalité de son père et surtout par sa capacité éditoriale. Il est ainsi occulté, sinon évincé, du récit de l'histoire de la maison dont le vieux duc a voulu être le seul auteur et l'unique artisan. Il en résulte l'Histoire de la vie du duc d'Espéron, publiée pour la première fois en 1655, sous la plume de Guillaume Girard (1597-1665), secrétaire dévoué du vieux duc. Son but est de glorifier en masquant ses sordides procédés le favori d'Henri III. Marié, en 1587, à l'une des dernières héritières de l'illustre famille de Foix et des fameux captaux de Buch, Marguerite de Foix-Candale (morte en 1592) Epéron oeuvra avec une prodigieuse habileté et une avidité non moins remarquable pour spolier l'un après l'autre, les ayants droits et rester seul maître d'immenses et prospères domaines en Guyenne (dont il fut gouverneur de 1622 à 1638). Françoise de Candale, sœur cadette de la duchesse d'Epéron, en a semble-t-il été la plus pathétique victime²⁴.

Aussi la conversion de Candale pourrait bien être la conséquence d'un règlement de comptes familial. Héritier du nom de sa mère de par le contrat de mariage de ses parents, le fils aîné d'Epéron a toute l'apparence d'un fils révolté. Indigné d'être spolié au bénéfice de son cadet Bernard de La Valette (1592-1661), futur deuxième duc d'Epéron, et « fils chéri » lui²⁵. Ainsi parce qu'il affirmait, sur le terrain religieux, par son abjuration solennelle, son opposition, Candale ne se posait-il, dans une certaine mesure, en champion des intérêts bafoués de la maison de Foix et des siens propres ?

Mais cette interprétation, elle non plus, n'apparaît pas entièrement satisfaisante ; elle n'épuise pas toutes les virtualités plausibles de la conversion de Candale. Ainsi le degré exact de la brouille entre le père et le fils reste incertain. Déjà un différend (à propos du partage successoral du vieux duc) et une réconciliation entre eux était

²¹ L'Estoile (P. de), *Journal (1574-1589)*, éd. L.-R. Lefèvre, Gallimard, 1943, p.644 (1^{er} août 1589) - A.N, P. 2336, p.507

²² Christian Jouhaud, « L'action politique au temps de Richelieu », *Annales E.S.C.*, n°5, septembre-octobre 1986, pp.1017-1039.

²³BNF, Ld¹⁷⁶. 91 : Response de Mr le connestable [de Lesdiguières] aux remontrances et articles à luy proposez par les ministres du Dauphiné au subject de sa conversion [juillet 1622], 1622, In-8°, 13 p..

²⁴ Haag, *La France protestante* (notice Foix-Candale).

²⁵ Fontenay-Mareuil, *op.cit.*, p.34.

intervenue, à l'automne 1613²⁶. Sans doute faut-il se souvenir que Madame de Rohan, née Marguerite de Béthune, est la fille de Sully, vieux rival et meilleur ennemi, en quelque sorte d'Épernon²⁷. Sa conquête est à considérer éventuellement comme une vengeance détournée ou une revanche différée. En tout cas, contrairement à ce que soutient Tallemant, d'autres témoignages présentent Candale dans cette liaison davantage en séducteur qu'en jouet d'une femme fatale. Mais s'il ne s'agit là que de médisance, on peut estimer que le clan Rohan comptait probablement, en ralliant Candale à la cause protestante sur les appuis dont il disposait en Angoumois. On peut souligner que Girard rappelle que Candale disposait de la survivance du gouvernement d'Aunis-Saintonge²⁸. Cela lui donnait la possibilité d'entretenir sur place un réseau de clients et d'obligés. Ces liens pouvaient-ils être réellement efficaces sans l'accord d'Épernon père qui tenait d'une main de fer la clé de coffres bien remplis d'espèces sonnantes et trébuchantes ? Celui-ci, de plus, comptait parmi ses fidèles un certain nombre de protestants et ainsi des contacts avec le parti protestant. Par ailleurs il semble qu'à la fin de 1617, Candale était déjà revenu au papisme. Sans doute peut-on mettre en lumière qu'à cette date de délicates démarches avaient été entreprises afin d'obtenir un chapeau de cardinal pour le benjamin des trois fils d'Épernon, Louis (1593-1639). Il devient effectivement cardinal en 1621, après avoir été archevêque de Toulouse.

Cependant, le plus sûr fondement du manque de poids spirituel de la conversion du fils d'Épernon réside certainement dans ses fréquentations et ses préférences affichées. Par elles et avec elles, on peut espérer commencer à saisir de plus près, la vérité d'Henri de Candale, compagnon de route de Théophile de Viau (1590-1626). L'être et le faire libertins étant peut-être une des clés ou l'un des ressorts de ses faits et gestes.

Il n'est qu'à rappeler que l'auteur du *Parnasse satyrique* (1622) a prêté sa plume et son savoir faire poétique à la chronique des amours de Marguerite de Rohan et d'Henri de Candale, son mécène, protecteur et ami. Surtout il a suivi le fils d'Épernon dans son périple en Astarac. Il a composé une épigramme sur la guerre de Mirande. Surtout, d'après l'une des dépositions du procès qui lui fut intenté en 1624, il aurait indigné les habitants de Castelnau-Barbarens par sa conduite et ses discours : « *Luy ouyt led. tesmoin* [il s'agit de l'officier René Le Blanc] *tenir plusieurs discours d'impietz contre Dieu, la Vierge et les saintz, luy a veu prendre une bible pluzieurs foyz, de laquelle il rechercheoit les motz les plus sacrosaintz lesquelz ledit Theophille tournoyt en risée et impiétez, ce que voyant ledit répondant luy dit et fit dyre plusieurs foyz qu'il avoit grand tort de tenyr telles meschantes et abominables parolles desquelles il se devoit abstenyr et luy ayant ledit respondant parlé en particulier luy feit responce et demanda s'il croyoit en Dieu et la raison. Et lui ayant lors ledit tesmoin rendu les raisons qui luy vondrent pour lors en esprit de sa croyance en Dieu, led. Theophille luy dit en se moquant qu'il n'avoit point d'esprit et luy montrant un chien espaigneul luy dit qu'il avoit l'esprit d'un chien et encore qu'il [le chien] en avoit un meilleur que luy, de croire qu'il estoit un Dieu et que le monde estoit éternel* ». Une autre fois, à l'occasion d'un duel, Viau aurait déclaré qu'il avait plus de courage que ses adversaires « *d'aultant qu'ils croyoient un paradys ou un enffer après leur mort, mais que luy ne croyoit ni de Dieu, paradys ny d'enfer,*

²⁶ Lettre d'Edmonds à Wimwood (9 octobre 1615) dans Serr (G.), « *Henri de Rohan* » dans *Revue de Théologie et d'action évangélique*, Aix-en-Provence, 1946, p.275 – BNF, NAF, 7796, f°24-26- *Diaire de Joseph Guillaudeau*, p.118.

²⁷ On peut rappeler leur altercation à la porte du Conseil du roi, le 26 octobre 1598 : cf Sully (Maximilien de Béthune, duc de), *Mémoires*, Paris, Gallimard, 1942, p.200.

²⁸ Girard, *op.cit.*, t.II, p.388-393.

et qu'après sa mort, tout estoit mort pour luy »²⁹. Il est tentant de rapprocher quelque peu la conduite de Théophile de celle de Jean-Louis Guez de Balzac (1597-1642). Le premier abuse à son profit, dans une certaine mesure, de la situation de son maître : parce que ce dernier ne faisait pas mystère à Castelnau-Barbarens de sa prochaine conversion, Théophile de Viau eut toute latitude alors pour tenir des propos anti-catholiques et éventuellement de laisser transparaître ses convictions profondes plus subversives encore³⁰. Guez de Balzac pourrait ne pas avoir agi très différemment en faisant publier sous son nom, en 1624, des *Lettres justificatives* rédigées au nom et à la demande du duc d'Epéron, père de Candale, en 1619. Il avait aidé la reine-mère, Marie de Médicis, à s'évader de sa résidence surveillée à Blois. C'était relancer la guerre civile et le duc avait besoin d'une argumentation talentueuse pour démontrer son bon droit. La manière dont Guez, fils de l'un des secrétaires du duc -qui était son parrain- fut jugée pour le moins indélicate³¹. Mais ce serait oublier que s'il existe bien un lien entre ces deux personnages, il n'est pas aussi évident. C'est grâce à Guez que Théophile est entré au service de Candale, semble-t-il. Mais les démêlés de Viau avec la justice ont été fatals de toute évidence à cette amitié. Balzac écrit, sous un voile d'anonymat assez transparent, deux lettres (datées des 12 et 20 septembre 1623) dénonçant les maladresses de l'inconduite de Viau, et le trahissant sans doute mais aussi en mettant en lumière quel piège pouvait être la condition d'écrivain courtisan, alors que lui-même réfléchissait sur l'état d'homme de lettres³².

Mais, par ailleurs, le fils d'Epéron ressemble assez au prince vagabond conforme à l'idéal libertin. Il n'y a qu'à rappeler que sa brouille avec son père le conduisit à quitter le royaume pour la cour de l'empereur, puis pour celle du grand-duc de Toscane, participant à l'expédition contre les Turcs de 1613, puis séjournant par la suite à Venise³³. Ainsi au confort des certitudes, il préfère le frisson de l'imprudence, la vie inquiète, dangereuse du sans-logis, aussi dépourvu de demeure fixe que d'idées toutes faites. Il pourrait faire siennes les paroles du héros de Charles Sorel, Francion, vrai modèle de vie libertine, toujours mouvant, toujours fantasque : « *Mon naturel* » dit Francion « *n'a de l'inclination qu'au mouvement... Mon souverain plaisir est de frétiller, je suis tout divin, je veux toujours être en mouvement comme le ciel* »³⁴.

Les traits libertins de Candale, Tallemant les signale : on peut le compter du côté des viveurs faisant scandale, tels Jacques Vallée Des Barreaux, l'ami de cœur de Théophile ou le baron de Blot pour ses chansons. Il participe du goût du plaisir propre à la grande noblesse qui peut aller jusqu'à la débauche systématiquement provocatrice, comme chez le chevalier de Roquelaure qui, non content de scandaliser ses contemporains par ses orgies et ses blasphèmes publics parodia la messe dans un jeu de paume et baptisa des chiens. Mais dans l'acception du terme « libertin » la plus fréquente et la plus caractéristique du XVIIe siècle, on peut tenir Candale, au vu de ce qui touche à sa conversion-surprise et à sa déconversion-éclair comme faisant partie de

²⁹ Adam (Antoine), *Théophile de Viau et la libre-pensée française en 1620*, Slatkine reprints, 1965, p.68-69.

³⁰ C'est la thèse que soutient A. Adam contre l'interprétation nettement plus libertine donnée du séjour gascon de Théophile par Samaran (Charles), « Un épisode inconnu de la vie de Théophile de Viau » voir Adam (A.), *op.cit.*, p. 69.

³¹ Jouhaud (Christian), « Guez de Balzac, l'histoire du temps et le duc d'Epéron », dans *Le second ordre : l'idéal nobiliaire. Hommage à Ellery Schalk*, Presses de l'Université de la Sorbonne, 1999, pp.294-302.

³² Jouhaud (Christian), *Les pouvoirs de la littérature, histoire d'un paradoxe*, Gallimard, 2000, p.38-50.

³³ Girard, *op.cit.*, t.II, p.394-400.

³⁴ *Romanciers français du XVIIe siècle*, La Pléiade, Gallimard, p.453.

ceux qui refusaient, par un principe de liberté de conscience, l'adhésion inconditionnelle au conformisme et ou à l'orthodoxie. Ce qui relève sans doute de ce qu'on a pu appeler « libertinisme »³⁵

Mais la conversion de Candale pourrait également relever d'un autre ordre. Elle pourrait annonciatrice de ce que l'on a pu définir comme l'action politique baroque par excellence ; en deux mots : le coup d'Etat. Cette pratique fut systématisée à l'occasion de la Fronde particulièrement ; mais, dès 1639, Gabriel Naudé (1600-1653), le savant bibliothécaire de Mazarin la théorisa dans ses *Considérations politiques sur les coups d'Etat*. La vie publique est conçue comme un théâtre « rempli de beaucoup de confusion, où les uns jouent des comédies, les autres des tragédies »³⁶. Ainsi « un acte ne prend de sens que par rapport à sa perception : ses possibles réceptions -et donc ses effets postulés- le construisent »³⁷. Il s'agit de produire des effets de mise en scène, d'anticiper et de manipuler les réactions au prix de machinations subtiles : en somme d'allier le secret et le spectacle³⁸. Le différend entre Epernon et l'archevêque de Bordeaux qui se solda -on l'a évoqué plus haut- par une gifle du duc au prélat, ou à peu près, le 10 novembre 1633, en fournit avant l'heure l'illustration. Toutefois, ce n'est pas le geste d'humeur d'Epernon qui est remarquable mais plutôt l'habileté de Richelieu. Par le truchement de Monseigneur de Sourdis, il a provoqué le duc à sortir de ses gonds et à tomber ainsi dans le piège d'une situation impossible : l'excommunication. Le pouvoir royal a pu ainsi reprendre le contrôle de Bordeaux et de la Guyenne, tout en se ménageant une valorisante position d'arbitre³⁹.

A la différence de son père, Candale, en se convertissant en 1616, a-t-il réellement mené le jeu ? S'est-il montré « un esprit fort » et libre, apte à saisir les « occasions » ? Quoiqu'il en soit, dans l'argumentation de G. Naudé, la religion dans cette perspective est un puissant levier : « *J'ai remarqué ci-dessus* » explique-t-il, « *que Ferdinand Cortez fit croire aux habitants de Mexique, qu'il était le dieu Topilchin, pour entrer plus facilement dans leur royaume ; et que François Pizarre se servant du même stratagème en la conquête du Pérou se faisait nommer le Viracoca. Ce fut encore par ce moyen que Mahomet changea son épilepsie en extase, et que Charles Quint se servit de l'hérésie de Luther, pour diviser et affaiblir les princes d'Allemagne, qui pouvaient en demeurant unis contrôler l'autorité qu'il voulait avoir dans l'empire et empêcher le projet qu'il avait dressé d'une monarchie universelle* ». Par ailleurs, il rapporte la manière dont Henri IV, abjura, lui, le calvinisme, en insistant sur l'intervention décisive de Sully d'une part « *l'un des principaux et des mieux sensés huguenots de son armée [qui lui démontra que] la couronne de France valait bien la peine d'entendre une messe* » et de René Benoît, d'autre part, « *docteur en théologie et curé de la paroisse de Saint-Eustache...maniant dextrement la conscience du roi, et de la même sorte qu'il avait fait celle de ses paroissiens pendant l'espace de 25 ou 30 ans...conduit plutôt cette conversion en homme avisé et en politique, que non pas en scrupuleux et superstitieux théologien* »⁴⁰. Faut-il comparer Candale au Cortez ou au Mahomet de G. Naudé ou était-il plus proche d'Henri IV ? Mis dans ce cas qui a joué pour lui le rôle de Sully et du Père Benoît : Marguerite de Béthune ou Théophile de Viau ?

³⁵ Godard de Donville (Louise), *Le libertin des origines à 1665 : un produit des apologètes*, Biblio 17, Papers on French Seventeenth Century Literature, Paris-Seattle-Tübingen, 1989, p.86-87 et p. 90.

³⁶ Naudé (G.), *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, Les éditions de Paris, 1988, p.81.

³⁷ Christian Jouhaud, « L'action politique au temps de Richelieu », *Annales E.S.C.*, n°5, septembre-octobre 1986, pp.1020.

³⁸ Marin (Louis) Pour une théorie baroque de l'action politique, précédant Naudé (G.), *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, Les éditions de Paris, 1988, p.19-22 notamment.

³⁹ Christian Jouhaud, « L'action politique au temps de Richelieu », *Annales E.S.C.*, n°5, septembre-octobre 1986, pp.1033.

⁴⁰ Naudé (G.), *Considérations politiques sur les coups d'Etat*, Les éditions de Paris, 1988, p.125 et p.150.

L'état des sources disponibles semblent ne permettre que d'aventurer, sur ce point, des hypothèses, non de conclure définitivement.

Ainsi on ne saurait trop insister sur la complexité de ce qui pouvait apparaître au départ comme une anecdote, scandaleuse peut-être, mais somme toute assez mineure. Lui donner une signification exclusivement religieuse, qu'elle soit protestante ou libertine n'épuise pas cette complexité, mais elle n'est non plus entièrement prise en compte par le terme baroque, elle relève davantage peut-être de cette culture de l'exception qui est au cœur du système de valeurs nobiliaires du XVIIe siècle et qui fonde précisément ce que l'on pourrait appeler le projet de gloire de la maison nouvellement fondée des Epernon. Dans cette perspective, on ne peut considérer Candale, à l'occasion de sa conversion, comme un marginal ou un exclu. Il est au contraire inclus au cœur des idéaux et des références des siens : ténébreux peut-être, il est probablement et surtout superbe et généreux aux yeux de ses pairs et de ses contemporains⁴¹.

Véronique Larcade

Institut d'histoire

Université Bordeaux III-Michel-de-Montaigne

⁴¹ Sur la « crise » de la générosité à la fin du XVIe siècle et au tout début du XVIIe siècle voir Rohou (Jean), *Le XVIIe siècle, une révolution de la condition humaine*, Seuil, 2002, p.148.